

# Aviculteurs : production d'œufs issus d'élevages alternatifs



© 2019 Les Echos Publishing

L'année 2018 a marqué un tournant pour la filière œufs : plus de la moitié des œufs (51,8 %) vendus l'an dernier en grande surface ont été issus d'élevages « alternatifs », c'est-à-dire d'élevages au sol (volailles en poulailler, mais pouvant gambader librement à l'intérieur), d'élevages en plein air (accès à un parcours extérieur) ou d'élevages bio.

Cette évolution du mode de consommation profite aux producteurs qui ont pu bénéficier ainsi de prix plus élevés (+3,5 %). Elle s'inscrit dans le cadre de l'engagement, pris par les professionnels de la filière œufs, de porter la part des poules pondeuses élevées selon un mode alternatif à plus de 50 % d'ici à 2022. Ce qui implique de faire passer 9 millions de poules élevées actuellement en cage vers un mode de production alternatif. Un objectif ambitieux qui, selon le CNPO (Comité national pour la promotion de l'œuf), nécessite au moins 277 millions d'euros d'investissements.

**Précision** : à horizon 2022, les filières sous signes officiels de qualité ont également leurs propres objectifs, à savoir augmentation de 50 % du nombre de poules pondeuses bio (objectif : 3,5 millions à 5,2 millions de poules pondeuses bio) et hausse de 20 % du nombre de poules pondeuses Label Rouge (objectif : 2,5 millions à 3 millions de poules

pondeuses Label Rouge).

Revers de la médaille, cette transition vers l'alternatif obligera nombre de producteurs conventionnels (poules en cage) à transformer leur élevage. Or la conversion d'un élevage nécessite de lourds investissements que certains seront dans l'incapacité de financer, en particulier ceux qui ont investi récemment pour mettre leurs cages aux normes. La profession n'a pas manqué d'alerter les pouvoirs publics sur ce point.

© 2019 Les Echos Publishing